



# ESPACES NATURELS SENSIBLES DE CÔTE-D'OR



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Bourgogne

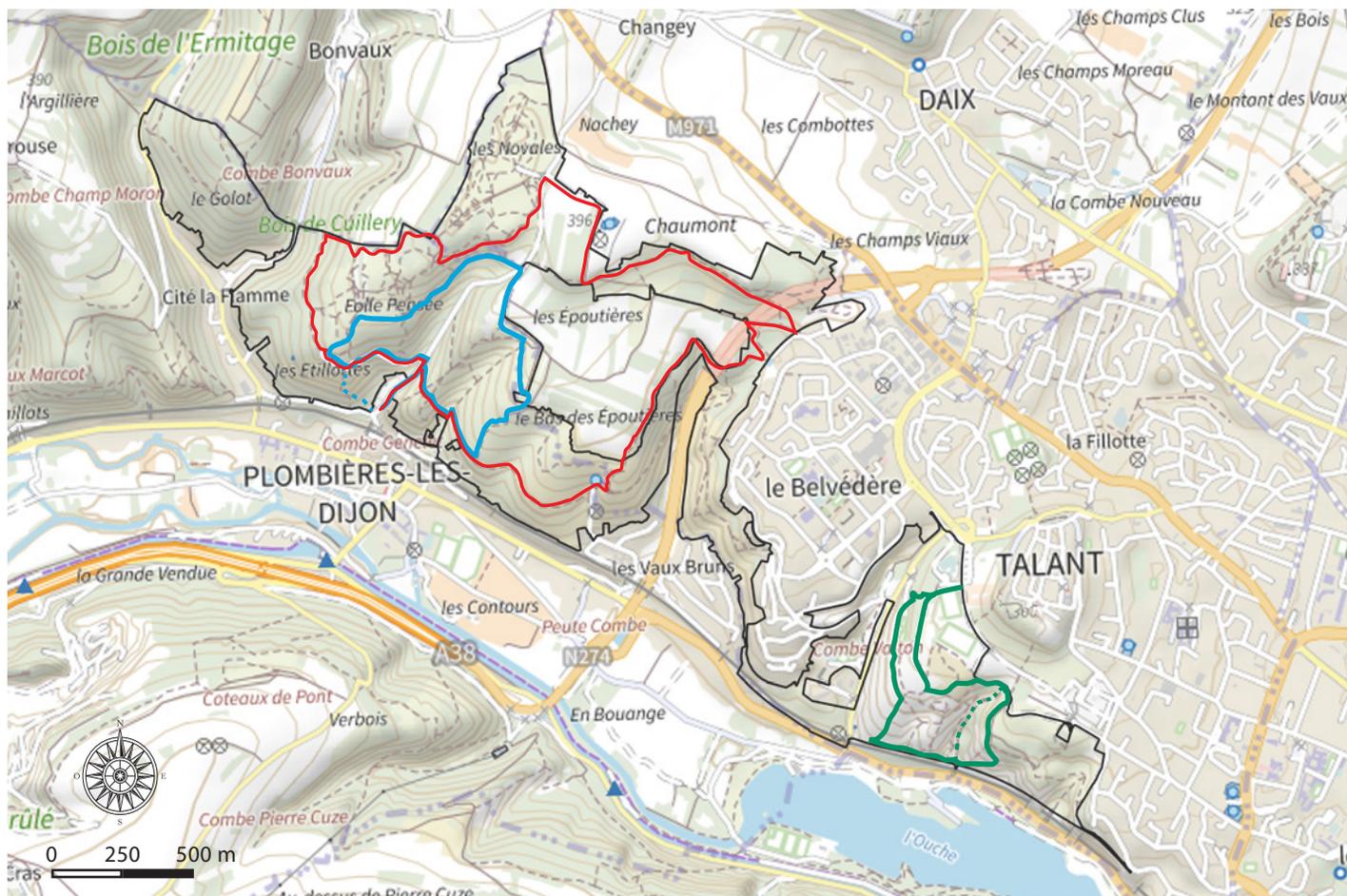
## Balades sur les pelouses et combes de la vallée de l'Ouche



En Côte-d'Or, le Conseil Départemental  
protège la biodiversité

Le Mont Calvaire à Plombières-lès-Dijon

## Où se balader sur l'Espace Naturel Sensible ?



— Boucle de 3,2 km sur Plombières-lès-Dijon (p. 2 à 4)

— Boucle de 6,5 km  
sur Plombières-lès-Dijon et Talant (p. 8 à 11)

— Boucle de 3,2 km sur Talant (p. 5 à 7)

— Périmètre de l'Espace Naturel Sensible



Signalétique aux entrées de l'ENS



Sentier surplombant la Combe Bonvaux



## La sauvegarde de la biodiversité pour l'avenir de tous

### La politique nationale

Afin de lutter de manière concertée contre l'érosion de la biodiversité, la France a défini depuis 2021 une **stratégie nationale pour les aires protégées** afin de classer 30% de territoire français et de nos aires maritimes en aires protégées. Ces dernières sont des cœurs de parcs nationaux, des réserves naturelles, des espaces gérés par le Conservatoire du littoral ou les Conservatoires d'espaces naturels, des sites inscrits au sein du réseau européen Natura 2000 ou encore des Espaces Naturels Sensibles des départements.

### La politique du Département de Côte-d'Or



ESPACES NATURELS  
SENSIBLES DE  
CÔTE-D'OR

Depuis 2012, le Département met en œuvre une politique de préservation, de gestion et de mise en valeur de la biodiversité de Côte-d'Or.

En 2023, les **Espaces Naturels Sensibles** (ENS) représentent un réseau de 13 sites naturels hébergeant des espèces animales ou végétales remarquables ou présentant des fonctionnalités écologiques structurantes pour la préservation des habitats naturels.

En dehors de ce réseau de sites labellisés « ENS », à travers une quinzaine de partenariats, le Département soutient aussi :

- la connaissance du patrimoine naturel,
- l'amélioration et la restauration des continuités écologiques,
- la transition agro-écologique,
- l'animation, la sensibilisation et l'éducation au patrimoine naturel.

## Les pelouses et combes de la vallée de l'Ouche

Aux portes de l'agglomération dijonnaise, sur les communes de **Plombières-lès-Dijon** et **Talant**, **200 ha** ont été classés en **Espace Naturel Sensible par le Conseil départemental de Côte-d'Or en 2016**.

**Pelouses calcaires** et **fourrés arbustifs** aux ambiances méditerranéennes et **forêts de feuillus** tantôt sèches sur le plateau, tantôt fraîches dans les combes, sont les milieux naturels ainsi préservés.

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne** en assure la préservation en partenariat avec le **Département** et les **deux communes**.

### Un espace propice aux balades

L'ENS est sillonné par de nombreux sentiers invitant à sa découverte. Ce livret vous propose **trois parcours** pour vous **immerger au cœur des pelouses et combes qui surplombent le lac Kir**. N'oubliez pas vos chaussures de randonnée et votre gourde, il peut faire très chaud sur ces sentiers caillouteux !

Pour en savoir plus sur la faune et la flore de ces milieux, consultez les dernières pages de ce guide riches d'illustrations de ce patrimoine naturel exceptionnel !

### Pour une attitude écocitoyenne en balade



Restez sur les sentiers



Ne cueillez pas les fleurs



Restez discrets et tenez vos chiens en laisse



Emportez vos déchets

La Folle pensée à Plombières-lès-Dijon

## Sur la commune de Plombières-lès-Dijon

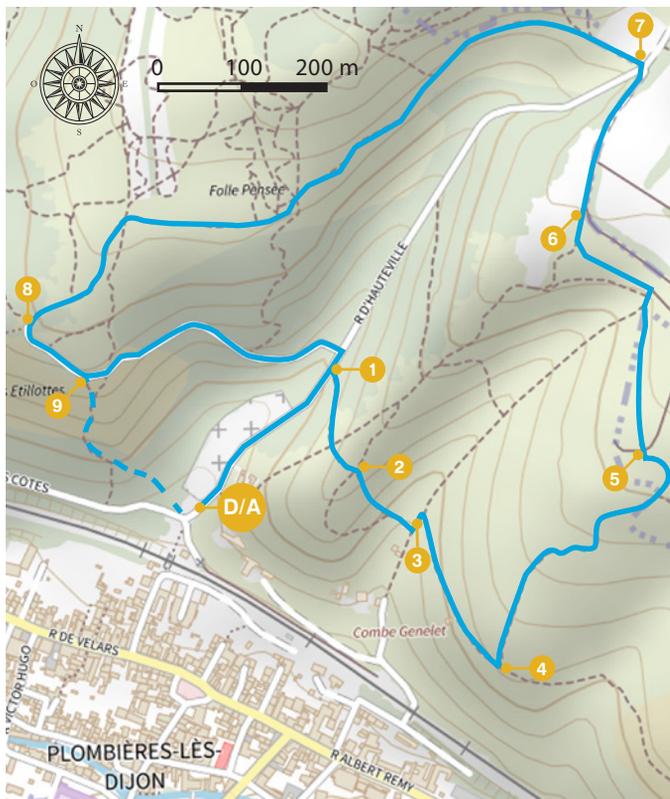
### Informations pratiques

Départ / Arrivée : Cimetière de Plombières-lès-Dijon

Distance : 3,2 km

Dénivelé : 150 m

Durée estimée : 1h30 pour une balade tranquille



**D** Emprunter la route qui monte et longe le cimetière.

**1** Quelques mètres avant une intersection avec une petite route venant de la gauche, prendre le sentier qui monte sur la droite.

Suivre le balisage PR jaune et le balisage blanc.

Traversée d'une mosaïque de forêt sèche et fruticée à buis (p.16 et 17), puis de pelouses très sèches (p.13)

**2** En haut de la montée, prendre le sentier en face qui redescend dans la combe.

Rester sur le sentier balisé PR jaune et balisé blanc.

Traversée d'une mosaïque de pelouses très sèches (p.13) et de fruticées (p.16)

**3** Au fond de la combe, tourner à gauche sur 10 mètres puis à droite sur le sentier qui remonte et sort de la forêt. Suivre le balisage PR jaune « En Chaumont » direction Fontaines aux fées.

Traversée d'une mosaïque de pelouses très sèches (p.13) et de fruticées (p.16)

**4** En haut de la montée, quitter le balisage PR jaune et tourner à gauche à 90° sur un sentier qui remonte.

Toujours suivre le sentier principal, surplomber une petite carrière, atteindre un petit raidillon et laisser les deux sentes successives à droite jusqu'à atteindre un plus gros chemin.

Traversée d'une vaste étendue de pelouses sèches (p.14), puis d'une zone au relief plus tourmenté avec des trous, des éboulis (p.12), des petites falaises et des fruticées (p.16)

**5** Traverser le gros chemin et prendre en face sur un petit sentier. Suivre ce petit sentier qui serpente sans balisage et laisser un premier sentier à gauche qui descend dans la combe, puis une sente à droite jusqu'à rejoindre sur le plateau un important chemin agricole.

Traversée d'une mosaïque de pelouses sèches (p.14) et de fruticées (p.16)

**6** Sur le plateau, en limite d'une parcelle de culture sur la gauche, emprunter le chemin agricole en face. Longeur la culture puis les vignes jusqu'à rejoindre une ancienne route au niveau d'une barrière.

**7** Traverser la route et prendre le sentier en face qui passe devant un grand panneau de l'ENS.

Suivre le balisage PR jaune «En Chaumont» direction Balcons de Plombières. Rester sur ce chemin 900m en laissant toutes les sentes à droite et à gauche jusqu'à rejoindre une intersection avec du fléchage directionnel.

**Passage sous des éboulis (p.12) puis traversée de pelouses marneuses (p.15) restaurées lors de chantiers nature d'élimination des pins et par la mise en place de pâturage**

**8** Au niveau de l'intersection avec fléchage directionnel, prendre en face en rejoignant la petite route.

Suivre le balisage PR jaune «En Chaumont-variante Talant».

**9** **1<sup>ère</sup> option : Pour un retour tranquille**, rester sur cette petite route balisée PR jaune jusqu'à rejoindre la route qui passe devant le cimetière en montant, puis prendre à droite et rejoindre le parking.

**2<sup>e</sup> option (tracé en pointillés rouges sur la carte) :**

**Pour un retour plus sportif** par un chemin plus caillouteux et abrupt, quitter la route dans une légère courbe à gauche et prendre le sentier sur la droite qui descend à travers les pelouses et fourrés. Rejoindre les éperons rocheux puis suivre le sentier avec le balisage blanc qui permet de rejoindre directement le parking du cimetière.

Vue sur Plombières-lès-Dijon depuis le Mont calvaire



Vue sur Talant depuis le Mont calvaire

## Sur la commune de Talant

### Informations pratiques

Départ / Arrivée : Complexe sportif Marie-Thérèse Eyquem - Talant

Distance : 3,2 km

Dénivelé : 150 m

Durée estimée : 1h30 environ pour une balade tranquille



- D** Passer sous le panneau «Départ» du parcours de santé.
- 1** Longer le petit côté du terrain de foot.
- 2** Descendre le talus puis suivre la sente tout droit dans l'herbe qui longe les buissons puis emprunter le petit sentier qui descend entre les arbustes.  
Suivre le balisage PR jaune (ne pas suivre la deuxième flèche rouge).
- 3** Rejoindre un plus gros chemin au niveau d'un panneau de l'ENS et prendre à gauche.  
Longer le skatepark.  
**Passage à proximité de petites falaises**
- 4** Dans le virage à gauche, quitter le chemin principal qui monte et emprunter le sentier en face qui part à flanc.  
**Traversée d'une mosaïque de fruticée à buis (p.16) et de pelouses sèches (p.14)**  
**Vue sur l'extrémité ouest du lac Kir et le plateau de la Cras sur le versant en face**
- 5** Au niveau de la borne de course d'orientation numérotée 43 sur un petit poteau en bois, prendre à droite le sentier qui descend en direction du lac Kir.  
Suivre le balisage PR jaune.  
**Traversée d'une vaste étendue de pelouses sèches (p.14) et pelouses très sèches (p.13)**
- 6** Au bas de la pente, au niveau de la borne de course d'orientation numérotée 48, tourner à gauche sur le petit sentier au-dessus de la voie ferrée.  
Suivre le balisage rouge et longer toujours la voie ferrée en laissant tous les sentiers qui remontent sur la gauche, jusqu'à atteindre un portail vert au niveau d'un bâtiment de la SNCF.  
Poursuivre en face jusqu'à rejoindre un croisement à quatre chemins au niveau d'un panneau de l'ENS.
- 7** **1<sup>ère</sup> option** : **Pour bénéficier encore de l'ambiance chaude des pelouses calcaires, prendre en face.**  
Suivre le balisage PR jaune «Circuit du Martin Pêcheur» en direction du Parc des carrières Bacquin et le balisage rouge en laissant toutes les sentes à droite et gauche.  
**Remontée sur le coteau recouvert de pelouses sèches (p.14) et pelouses très sèches (p.13)**

- a** (**1<sup>ère</sup> option**) **Quasiment au sommet de la montée, au niveau d'un panneau directionnel sous un tilleul, laisser sur votre droite le PR «Circuit du Martin Pêcheur» en direction du Parc des carrières Bacquin et prendre en face pour rejoindre un chemin blanc plus large.**  
Suivre le chemin principal pour terminer la montée.  
**Passage à côté du verger François Bugnon et son petit patrimoine bâti sur la droite**
- b** (**1<sup>ère</sup> option**) **À l'intersection avec un gros chemin, prendre à gauche.**  
Suivre le balisage PR jaune et rejoindre le point 8.  
**Passage devant la Fontaine aux fées**
- 7** **2<sup>e</sup> option (tracé en pointillés rouges sur la carte) :**  
**Pour bénéficier de l'ombre et de la fraîcheur des arbres, prendre à gauche un sentier qui remonte dans une combe forestière et laisser tous les sentiers à droite et à gauche pour accéder au haut de la combe et rejoindre un sentier perpendiculaire (au point 8 sur la carte).**  
**Passage à proximité d'une ancienne carrière d'exploitation de la roche calcaire et traversée d'une forêt de combe à érables et frênes**
- 8** Au niveau de l'intersection avec les panneaux directionnels, poursuivre en face.  
Suivre le balisage PR jaune «En Chaumont», direction Combe Valton et le balisage GR rouge et blanc «GR2 Darois» et rester sur ce sentier à flanc.
- 9** Au niveau de l'atelier 4 du parcours de santé, remonter vers la droite puis sur la gauche en suivant le parcours de santé dans le sens inverse pour rejoindre le point de départ.



Vue sur le lac Kir depuis le Parc de la Fontaine aux fées



**2** À l'intersection, emprunter le sentier sur la gauche. Suivre le balisage PR jaune «En Chaumont», direction Plombières-lès-Dijon jusqu'à la prochaine intersection.

**Traversée d'une boisement de résineux**

**3** Au niveau d'une fourche, quitter le balisage PR jaune et prendre le sentier à droite marqué d'une croix jaune. Le suivre jusqu'à atteindre une intersection face à un mur en pierres sèches.

**Traversée d'une pelouse moyennement sèche (p.14) puis passage en forêt (p.17)**

**4** À l'intersection, prendre le sentier à droite qui monte le long du muret. Le suivre pour atteindre la lisière forestière.

**5** À la sortie du bois, prendre le sentier à gauche et poursuivre la montée en restant toujours sur le chemin le plus à gauche.

**Sur la droite, vastes étendues de mosaïque de pelouses moyennement sèches (p.14) et fruticées puis traversée d'un petit boisement de résineux**

**6** Sur le haut au niveau d'une intersection, prendre le sentier en face et le suivre sur 70m environ. Prendre à gauche et rester sur le chemin principal en bordure des éboulis jusqu'à rejoindre une ancienne route.

**Vue sur le plateau des Epoutières, les vignes et Talant.**

**Traversée d'une zone d'éboulis (p.12)**

**7** Au niveau de l'intersection avec la route transformée en chemin, prendre à gauche jusqu'au croisement avec une route venant de la droite.

**8** Prendre à droite et suivre le balisage PR jaune «En Chaumont», direction Talant

Longer les cultures, la plantation de résineux puis bifurquer à droite sur un sentier qui descend.

**9** Au bas de la descente, tourner à gauche et suivre le balisage PR jaune.

**10** Au niveau d'une fourche, laisser le balisage PR jaune sur la droite et rester sur le chemin de gauche en balcon.

**Passage au-dessus de pelouses marneuses (p.15)**

**11** Au niveau d'une fourche, quitter le sentier en balcon et prendre à droite un chemin qui descend dans un boisement jusqu'à rejoindre les limites de la ville de Talant.

**12** Au niveau du panneau ENS, prendre à droite le chemin blanc rural.

Suivre le balisage PR jaune.

**13** Au bout de quelques centaines de mètres, quitter le chemin principal et emprunter le premier sentier sur la gauche. Dans un virage à droite, suivre le panneau Plombières et poursuivre sur le sentier principal.

**Traversée de fruticée (p.16) et passage en bordure de trois cultures**

**14** À l'extrémité de la troisième culture, prendre à gauche le chemin qui descend.

Poursuivre la descente en laissant sur la droite une sente peu marquée menant vers le haut du réservoir des Vaux Brun.

**Vue sur Talant et les pelouses très sèches de la Peute Combe en face (p.13)**

**15** À l'intersection avec un sentier qui vient de la gauche, proche d'un poteau métallique, prendre à droite et passer sous le réservoir des Vaux Brun.

**16** Prendre en face le sentier à flanc.

Suivre le balisage PR jaune et le balisage GR rouge et blanc.

**Traversée des pelouses calcaires très sèches (p.13)**

**17** Au niveau d'une intersection avec un chemin qui monte sur la droite, poursuivre en face.

Suivre le balisage PR jaune et le balisage GR rouge et blanc.

**À cette intersection, vue sur Plombières-lès-Dijon, le début de la vallée de l'Ouche et le viaduc ferroviaire du Neuvon**

**18** Au bas de la descente, tourner à gauche puis tout de suite à droite au niveau des panneaux directionnels, pour prendre un sentier caillouteux et raide.

Suivre le balisage PR jaune «En Chaumont», direction les Balcons de Plombières.

**19** En haut de la montée, prendre en face le sentier qui redescend jusqu'à rejoindre la route.

Suivre le balisage PR jaune et laisser toutes les sentes sur la droite et la gauche.

**20** À l'intersection avec la route, tourner à gauche et rejoindre le cimetière.



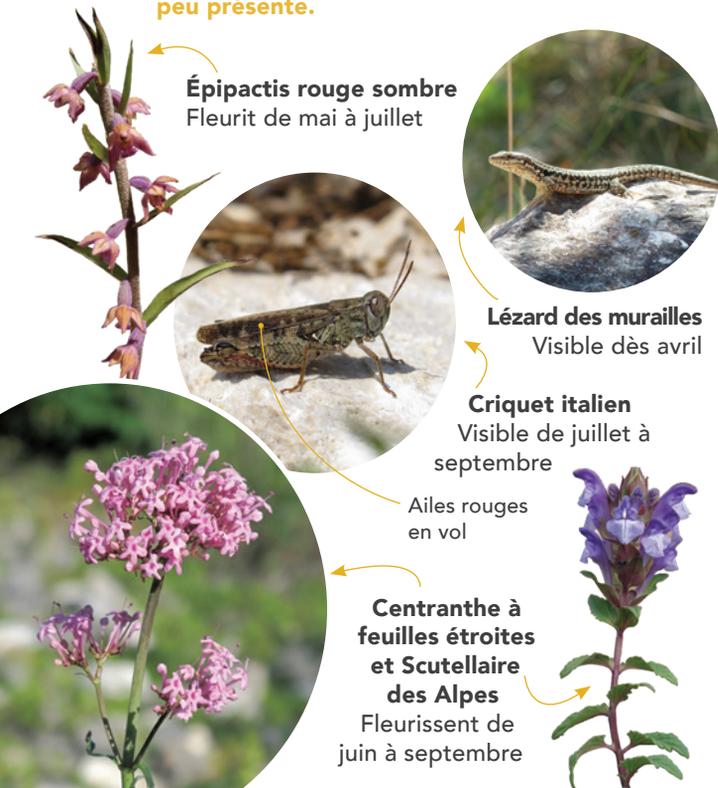
Germandrée  
petit-chêne



Éboulis

## Petit aperçu de ce que vous pourrez découvrir sur les éboulis

Les éboulis accueillent des espèces très spécifiques capables de vivre sur des substrats mobiles où l'eau est très peu présente.



**Épipactis rouge sombre**  
Fleurit de mai à juillet

**Lézard des murailles**  
Visible dès avril

**Criquet italien**  
Visible de juillet à septembre

**Centranthe à feuilles étroites et Scutellaire des Alpes**  
Fleurissent de juin à septembre

Ailes rouges en vol

Beaucoup d'éboulis de l'ENS ont servi de zones de dépôt de déchets dont de nombreux pneus et autres restes de véhicules. Plusieurs tonnes de ces déchets ont alors été évacuées du site en 2018 et 2019 même si le travail continue.



Pelouse très sèche



Globulaire  
commune

## Petit aperçu de ce que vous pourrez découvrir sur les pelouses calcaires

Les versants exposés au sud, la roche calcaire ne retenant pas l'eau et les sols très peu épais expliquent la présence des pelouses calcaires, ces étendues herbeuses sèches. Des espèces végétales, parfois d'origine méditerranéenne et toutes adaptées aux conditions chaudes et sèches, poussent ici.

• Là où la végétation est la plus rase et les cailloux encore bien visibles, les espèces sont adaptées aux conditions très sèches.



**Hélianthe des Apennins**  
Fleurit d'avril à juillet

**Inule des montagnes**  
Fleurit de juin à juillet

**Phalangère à fleurs de lys**  
Fleurit de mai à juillet

**Sylvandre helvète**  
Visible de juin à août

**Oedipode turquoise**  
Visible de fin juillet à septembre

Ailes bleues en vol

PROTÉGÉE



### Entretien des pelouses sèches par pâturage

- Sur les secteurs un peu moins secs, la végétation est plus dense et plus haute.



### Aurore de la Cardamine

Visible de mars à mai

- Sur les versants de la Folle pensée et d'En Chaumont, les calcaires sont plus marneux et retiennent mieux l'eau. Des pelouses dites marneuses sont alors présentes sur ces secteurs et des espèces particulières y poussent.



Pour assurer la préservation de ces pelouses sèches, des actions de débroussaillage et de pâturage très extensif sont régulièrement mises en œuvre sur l'ENS. Les vaches, chevaux et ânes de la ferme de Bonvaux et du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne fréquentent ainsi le site.



Prunellier



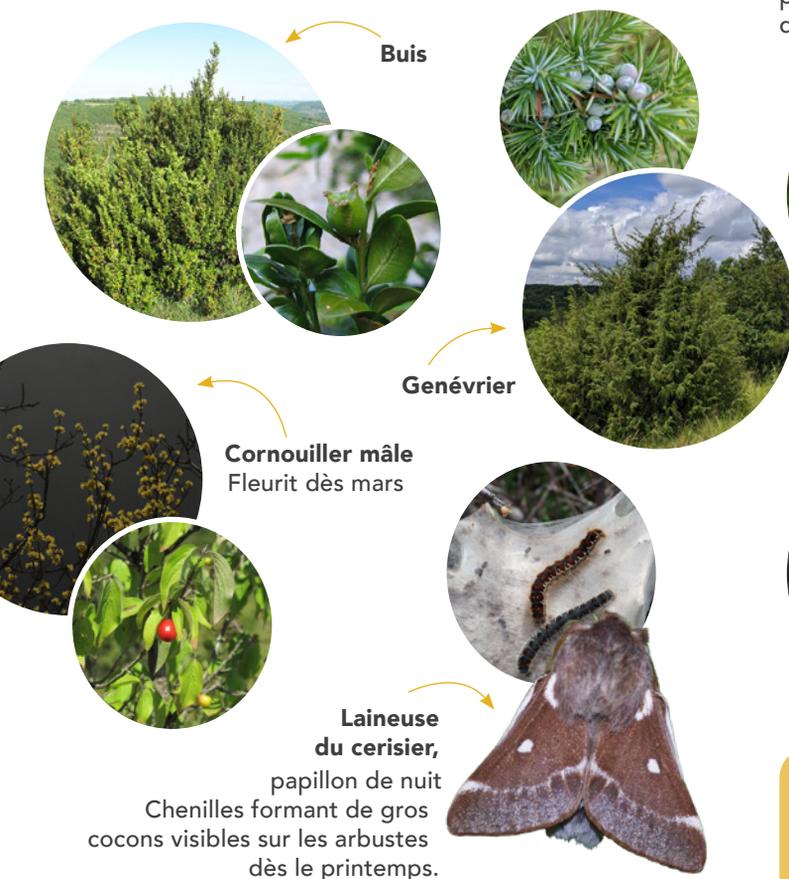
Boisements de l'ENS



Chèvrefeuille

## Petit aperçu de ce que vous pourrez découvrir sur les fruticées

Sans entretien par débroussaillage ou pâturage, la plupart de ces pelouses calcaires sont progressivement envahies par des arbustes produisant de nombreux fruits. Ces fourrés plus ou moins épineux sont appelés fruticées.



## Petit aperçu de ce que vous pourrez découvrir dans les forêts

Par endroits, quelques bosquets ou forêts ont progressivement colonisé les espaces.

- Sur les secteurs les plus secs, où le sol est encore très peu épais, ces boisements prennent la forme de forêts sèches peu denses entrecoupées de buissons.



**Cerisier de Sainte-Lucie,**  
arbuste  
commun dans  
les buissons



**Chêne pubescent,** arbre  
majoritaire de ces forêts

- Dans les combes plus fraîches, où le sol est plus épais, les boisements peuvent être par endroits un peu plus denses.



**Mélitte à feuilles de mélisse**  
Fleurit de mai à juillet en  
sous-bois



**Pic noir**  
Tambourine sur  
les troncs dès le  
printemps

Pour redonner un caractère plus naturel aux forêts de l'ENS, en limitant notamment leur enrésinement, d'importants travaux de coupe de pins sont réalisés. Ces travaux concourent aussi à réduire le risque d'incendie.



Petite coronille



Ânes du Conservatoire de Bourgogne



# Une association qui agit pour la nature dans les territoires

Depuis sa création en 1986, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agit pour préserver les milieux naturels, la faune et la flore de notre région.

## Ses missions :

- **Connaître** et comprendre les milieux naturels et les espèces pour mieux les préserver.
- **Gérer** et entretenir les milieux naturels par des techniques respectueuses de la biodiversité.
- **Animer et accompagner** des projets de territoire et les politiques publiques en faveur de la biodiversité.
- **Protéger** des sites en devenant propriétaire ou gestionnaire des parcelles.
- **Sensibiliser** les citoyens à la préservation de la nature et faire découvrir les richesses de la région.

Pour en savoir plus sur le Conservatoire :

[www.cen-bourgogne.fr](http://www.cen-bourgogne.fr)



Document réalisé par :



En partenariat avec :



Avec le soutien financier de :



Photos : G. Aubert, O. Girard, G. Doucet, K. Ducroix, C. Duthu, C. Forest, C. Foutel, M. Jouve, M. Paris, C. Najean - CEN Bourgogne / L. Jouve / E. Konik